

Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises

PIAS SIS Année: 2022

(Partage d'informations accident en service rédigé par un SIS sur la base de son analyse interne)

Problème technique sur un dévidoir d'un CCRM

Mots clefs: CCRM - Dévidoir - Relevage automatique - Manœuvre manuelle - UR

Rappel sommaire des faits

Date de l'accident : août 2021 Heure : 16 h

Contexte :

Accident survenu : de jour

Météo : ensoleillé avec température élevée

- Circonstances:

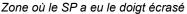
Lors du reconditionnement du matériel après une intervention de plusieurs heures suite à une PGR

Résumé des faits :

Lors du rangement du matériel incendie, le bouton de commande du système de levage et de remontée du dévidoir s'est démonté rendant impossible son relevage automatique. La vis qui le tenait est tombée dans le boîtier du mécanisme. Une manœuvre manuelle de remontée du dévidoir a été entreprise. Le dévidoir très lourd, a nécessité 4 intervenants pour tenter de le lever. Le système de relevage automatique s'est alors soudainement déclenché lors de la manœuvre surprenant les SP. Un des intervenants a eu son index droit écrasé entre 2 plaques du support de fixation du dévidoir du CCRM. Il est resté bloqué avant que les intervenants ne trouvent le moyen de débloquer le dévidoir.

Illustrations







Bouton, de commande du dévidoir



Vis de fixation

Conséquences		
Bilan humain		
Interne au service :	Extérieur au service :	
1 SPV indisponible pendant 24 jours	1 agent territorial placé en arrêt de travail pendant 24 jours	
Bilan matériel		
Interne au service :	Extérieur au service :	
CCRM du centre concerné indisponible pendant 6 jours	Néant	

Place Beauvau 75800 PARIS Cedex 08

Standard : 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60 Adresse internet : www.interieur.gouv.fr

Analyse

Fait(s) générateur(s) le(s) plus probable(s)

- La vis qui tenait le bouton du système de relevage du dévidoir est tombée dans le boîtier de commande rendant impossible la manœuvre automatique.
- Une manœuvre de dépannage manuelle a été réalisée sur place à 4 intervenants, obligeant certains à positionner leurs mains en dehors des poignées prévues à cet effet.
- Le redémarrage soudain et imprévu du système de remontée automatique du dévidoir.

Facteurs	Aggravants ou défavorables	Atténuants ou favorables
Humains	Non connaissance des manœuvres de	Port des gants de feu
	dépannage manuel sur un engin	
	nouvellement affecté dans le CIS	
	Les modalités de dépannage manuel	
	indiquées dans le livret technique n'ont pas	
	été respectées (lever les dévidoirs sans les	
	tuyaux et à 2 intervenants par les poignées	
	prévues à cet effet)	
	Baisse de vigilance du personnel (canicule,	
	alimentation)	
Organisationnels	La manœuvre de dépannage manuel n'a pas	Prise en charge rapide du blessé transporté
	été abordée lors de la livraison du CCRM	aux urgences.
Techniques	Le déclenchement automatique du système	Néant
	de relevage qui a surpris les SP	
Environnementaux	Intervention de longue durée en pleine	Néant
	chaleur	

Réaction(s) immédiate(s)

- Rappel de la procédure de dépannage manuel par mail le lendemain de l'évènement et demande aux chefs de centre concernés d'informer tous leurs personnels des mesures à respecter conformément au livret technique ;
- Dépannage et contrôle du CCRM concerné ainsi que des autres engins identiques du département, effectués à la demande du SDIS par le fournisseur.

Mesures de prévention

• Il est apparu que la formation délivrée par le fournisseur des engins lors de sa livraison ne comportait pas les manœuvres de dépannage des dévidoirs.

Une formation plus complète doit être réalisée à la remise des véhicules : ce type de manœuvre doit pouvoir être abordée avant toute intervention.

 La notice d'utilisation concernant la partie dépannage manuel des dévidoirs indique les procédures à suivre en cas de panne; selon le constructeur les tuyaux doivent être ôtés des dévidoirs et stockés sur la plateforme ou autre emplacement afin de pouvoir manipuler le support et le dévidoir uniquement à 2 et par les poignées prévues à cet effet.

Il a été de demander par courrier à l'équipementier de prévoir une procédure adaptée aux réalités et contraintes opérationnelles (pas de réponse à ce jour):

- Ne pas avoir à dérouler 200 mètres de tuyaux,
- Eviter la problématique de stockage dans l'engin (risque routier, toxicité des fumées),
- Permettre le retour disponible en fin d'intervention.

Place Beauvau 75800 PARIS Cedex 08

Standard : 01 49 27 49 27 – 01 40 07 60 60 Adresse internet : www.interieur.gouv.fr